



# À découvrir



## LA TOUCHE

De l'ancien fief appartenant à Jacques d'Oyron, sieur de la Touche, il ne reste actuellement qu'une maison datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et appartenant à la famille Soulier.



## L'ÉGLISE

L'église existait déjà au X<sup>ème</sup> siècle. La nef et le clocher octogonal datent du XIII<sup>ème</sup> et XI<sup>ème</sup> siècle. Contrairement aux églises anciennes, construites en forme de croix, elle est dépourvue de transept. Récemment restauré, elle est dotée de vitraux de l'artiste vendéen Jean Chevolleau. À découvrir, sous le clocher : la plaque funéraire de Messire Philippe de Chateaubriand, comte des Roches Baritaud.



© Mairie de Saint Germain de Prinçay



## LE TEMPLE DE SAINT-GERMAIN-DE-PRINÇAY

L'église de style roman existait déjà au XI<sup>ème</sup> siècle. La nef et clocher octogonal datent du XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles.

Le temple date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il est éclairé par des fenêtres romanes et surmonté d'un petit clocher.

A noter : le livre ouvert sculpté sur le tympan du portail.



© Mairie de Saint Germain de Prinçay

# Balisage

Sentier à suivre : N°5 Mauve



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

## Charte du randonneur responsable

### • Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

### • Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

### • Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

## Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonay

02 51 94 40 23

[tourisme@cc-paysdechantonay.fr](mailto:tourisme@cc-paysdechantonay.fr)

[www.paysdechantonay.fr/decouvrir](http://www.paysdechantonay.fr/decouvrir)

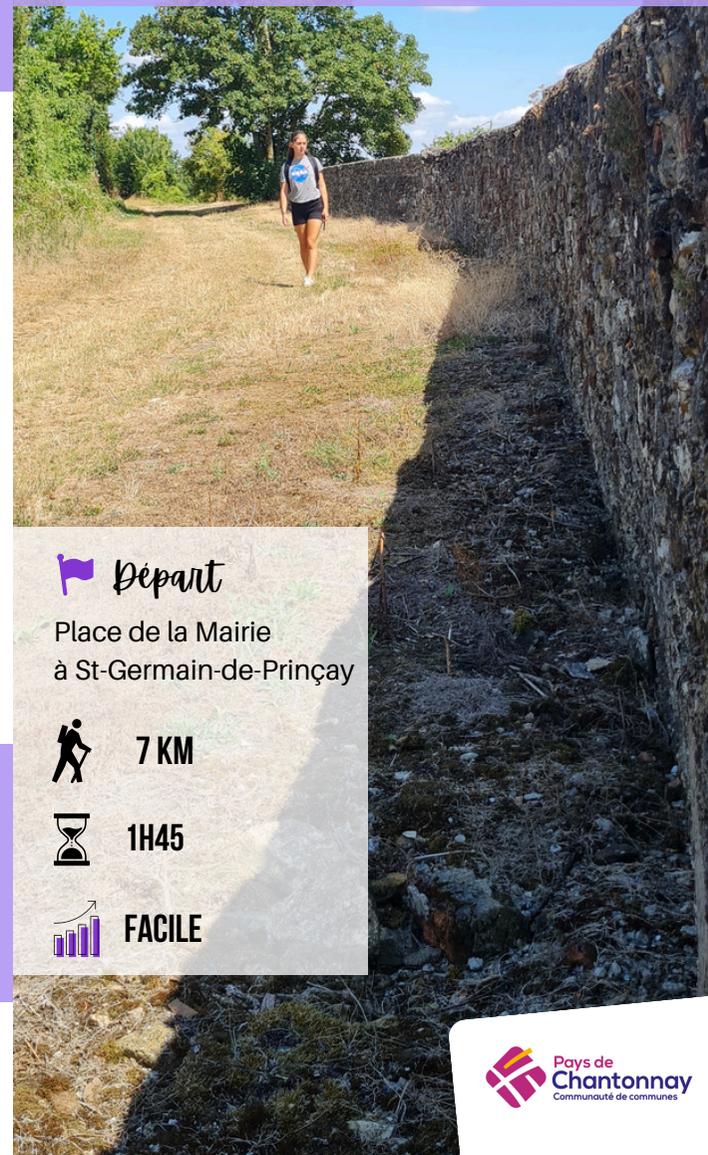


# 5

## SENTIER

# "PLAINE DE LA TOUCHE"

*Saint-Germain-de-Prinçay*



### Part

Place de la Mairie  
à St-Germain-de-Prinçay

 7 KM

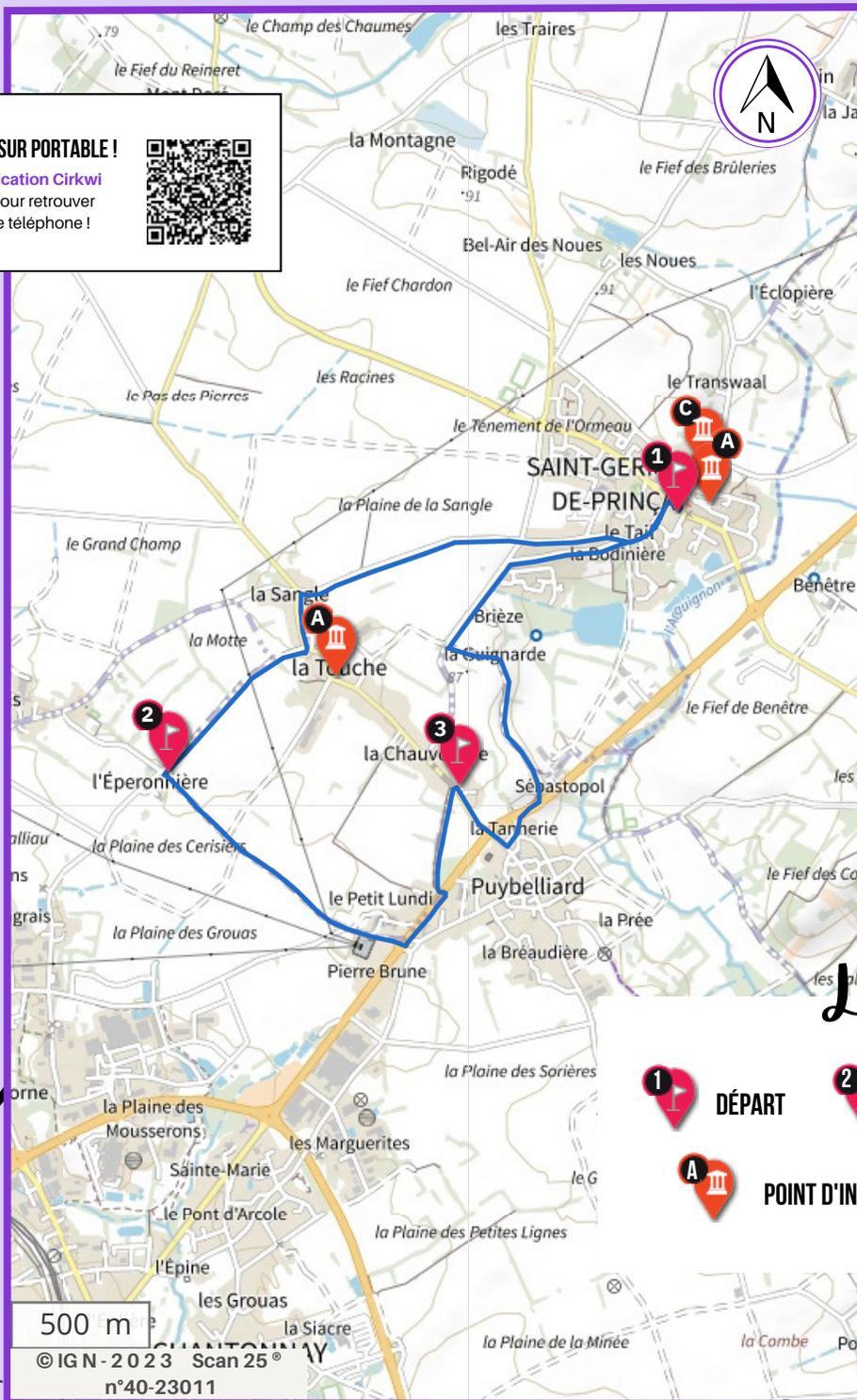
 1H45

 FACILE



## DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Reproduction interdite

## Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT



# Le pas à pas

DÉPART PLACE DE LA MAIRIE- SAINT-GERMAIN-DE-PRINÇAY

GPS : 46.72065 / -1.02144

### 1

Sortir du parking, remonter la rue principale Louis Marchegay par la droite et prendre la 1<sup>ère</sup> à gauche pour se diriger rue de la Métairie.

Au bout de cette rue, prendre la route à droite. 400 m à l'intersection, continuer tout droit et redescendre jusqu'au village de la Sangle 900 m plus loin. Au stop du village, prendre à gauche et 250 m après, à droite sur le chemin de l'Eperonnière. Continuer sur ce chemin pendant environ 10min.

### 2

Juste avant l'Eperonnière, prendre à gauche au niveau du "cédez le passage". Poursuivre dans cette direction pendant 1.2 km et une fois arrivé au rond-point de la D 960B, prendre à gauche. 300 m après le giratoire, prendre le chemin à gauche et remonter par le village de la Chauvetière.

### 3

Au bout du chemin, prendre à droite et 700 m plus loin, au stop, traverser la D960B et marcher quelques mètres pour prendre la rue du Cimetière située à votre gauche. De nouveau, au stop, recouper la D960B en utilisant le passage piéton à droite puis emprunter le chemin à droite du cimetière. Continuer sur ce chemin pendant 950 m puis au bout, suivre la piste cyclable à droite. 400 m plus loin, tourner à droite et emprunter le chemin goudronné. Au bout de cette rue, prendre légèrement à droite direction le bourg et retrouver le point de départ.

